

[Via le compte facebook du Lycée Mozart en lutte](#)

Seul contre tous, le proviseur continue ses brutalités managériales tous azimuts !

Pas de répit pour le Lycée Mozart !

Depuis les nombreuses plaintes proférées par les enseignants contre les méthodes brutales du chef d'établissement et la mission menée pour le rectorat par des inspecteurs pédagogiques en novembre, puis sa restitution fin janvier qui accusait les professeurs, parce qu'ils essaient de se réunir le midi pour discuter ensemble et s'organiser, de tous les problèmes et violences qu'ils subissent eux-mêmes survenus depuis 2021, dûment documentées par le CHSCTD et le médecin de prévention du rectorat, la brutalité des méthodes du chef d'établissement n'a pas changé d'un iota, bien au contraire.

Les menaces, brimades et abus ont continué de plus belle de la part du proviseur, au détriment des professeurs et des élèves ! Il semble en fait que la volonté apparente soit désormais de perturber et empêcher le bon déroulement des enseignements, de fragiliser et insécuriser les professeurs et les élèves.

Ainsi, ce sont des exercices incendies et intrusions pour lesquels les professeurs n'ont pas été prévenus ni informés par les habituels documents de consignes et de protocoles.

Ainsi, c'est une professeure qui se fait hurler dessus, devant ses élèves, pour avoir osé demander à des élèves retardataires de venir assister à son cours de spécialité.

Ainsi, c'est un professeur compté gréviste... un jour où il n'a pas cours ! Et non, ce n'est même pas l'arrêt Aumont.

Ainsi, c'est le refus de prime abord d'organiser une sortie de 140 élèves avec plus de 4 professeurs accompagnateurs.

Ainsi, c'est la menace d'un retrait sur salaire à un collègue suite à une demande d'autorisation d'absence pour rendez-vous médical parce qu'il avait osé demander que des rattrapages lui soient proposés.

Ainsi, c'est le refus de donner son accord à des stages à de très nombreux professeurs, même en-deçà du « quota » de trente heures de formation annuelle décrété non dépassable par le proviseur.

Ainsi, c'est le renvoi quasi systématique des documents administratifs qui lui sont adressés de manière à faire perdre du temps, avec des réponses négatives, défavorable, et le plus souvent *en soulignant ou entourant*, sans autre mention d'aucune sorte les éléments qui auraient été mal, ou pas suffisamment, ou pas clairement remplis, y compris dans les parties réservées à l'administration.

Ainsi, ce sont toujours les mails pronote adressés au proviseur qui restent des semaines sans réponses.

Ainsi, c'est le travail des professeurs qui est toujours et encore empêché, entravé, limité par les actions du chef d'établissement.

Que de temps perdu à cela, alors même que tant de travail reste en suspens sur son bureau !

De nombreux professeurs en arrêt, dépression ou en congé maladie ou maternité ne sont toujours pas remplacés.

La découverte de la DHG (dotation horaire globale) fin janvier est venue ajouter encore un élément des plus surprenants puisqu'elle est, à structure égale pour le lycée, déficitaire de 16h par rapport à celle de cette année. Rappelons que l'année dernière, le chef d'établissement avait à la même période « oublié » de signaler au rectorat un volet de 16h à abonder au lycée. Ces heures avaient finalement été récupérées par les professeurs en avril à la suite d'une audience avec le rectorat. Seraient-ce les mêmes 16h qui manquent cette année et que le chef d'établissement n'a de nouveau pas signalé ?

Interrogé par les professeurs, ce dernier n'a pas voulu répondre. Il ne sait pas pourquoi la DHG est en baisse et ne semble pas avoir eu connaissance de l'état récapitulatif des éléments de calcul de la DHG et fourni systématiquement par le rectorat. Un mail à ce sujet envoyé par les élus CA est sans aucune réponse de la part du proviseur à ce jour.

Fin janvier, les envoyés du rectorat nous avaient fortement incités à abandonner nos pratiques démocratiques : nous réunir et nous exprimer sur les dysfonctionnements que nous constatons. Il semble malheureusement que face au manque de travail, aux abus et aux méthodes d'un individu pour qui la méchanceté, gratuite ou téléguidée, tient lieu de viatique, nous ne puissions nous taire.